

VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaine du 20 octobre 2025

Faits saillants

- Le commerce extérieur continue de fléchir au T3
- Le PLR se prononce en faveur du paquet d'accords UE-Suisse, tout comme les principaux syndicats
- Les comptes publics resteraient excédentaires d'ici 2029 avec l'ensemble des mesures souhaitées par la Confédération

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 23/10	Var. vs 16/10
EUR/CHF	0,9246	- 0,4 %
USD/CHF	0,7975	+ 0,1 %
SMI	12 557	- 1,1 %
Taux 10a	0,171 %	+ 0 pb

Macroéconomie

Commerce extérieur : Au 3^{ème} trimestre, les échanges de biens (hors métaux précieux) ont poursuivi le repli observé au T2 (cf. [Veille économique et financière du 11 au 18 juillet](#)) : les exportations ont diminué de -3,9 % par rapport au trimestre précédent, à 66,5 Mds CHF, et les importations ont légèrement baissé de -0,6 % à 56,3 Md CHF. L'excédent commercial recule à 10,2 Md CHF, retrouvant les niveaux observés avant 2024. Le secteur chimie-pharmacie, pilier du commerce extérieur, s'est particulièrement replié, avec une baisse de -7,2 % de ses ventes, suivi par l'horlogerie (-3,7 %) et la bijouterie (-3 %). Géographiquement, la tendance est négative sur presque tous les marchés : -5,9 % vers l'Union européenne, -3,3 % vers l'Asie (avec une chute marquée de -16,8 % vers la Chine) et -8,2 % vers les Etats-Unis. La forte hausse des ventes vers le Mexique (+24,8 %) laisse entrevoir la naissance de nouvelles routes commerciales du fait de la politique commerciale américaine. Les exports vers la France ont fléchi de -4,4 %, et les imports depuis l'Hexagone ont diminué de -6,5 %.

Accords UE-Suisse : A l'approche de la clôture de la consultation sur le nouveau paquet d'accord UE-Suisse, les prises de position successives montrent les opinions divisées des forces politiques et sociales à ce sujet. L'avis le plus incertain concernait probablement le Parti Libéral-Radical (PLR), tiraillé entre europhilie et euroscepticisme, mais dont les délégués ont finalement approuvé à une large majorité (330 pour, 104 contre) le soutien aux accords, les jugeant essentiels pour stabiliser les relations avec les pays voisins et renforcer la prospérité nationale, et refusé la double majorité peuple-cantons qui compliquerait leur adoption à l'occasion d'un référendum. Le parti UDC a, sans surprise, rejeté catégoriquement le projet, qu'il qualifie de « traité d'adhésion » et « colonial ». Pour leur part, les syndicats soutiennent en partie le paquet, à condition que la protection des salaires soit intégralement garantie, par les « quatorze nouvelles mesures de politique intérieure » adoptées par le Conseil fédéral (cf. [Veille économique et financière du 21 au 28 mars](#)) ; l'accord sur l'électricité est en revanche rejeté par l'Union syndicale suisse tandis que Travail.Suisse considère que des mesures de protection plus strictes pour les travailleurs sont indispensables pour accompagner l'ouverture du marché de l'électricité. L'Union suisse des paysans (USP) a adopté une position globalement favorable, estimant que la voie bilatérale reste cruciale tout en posant un certain nombre de

réserves, par exemple sur des dispositions de l'accord sur la sécurité alimentaire, mais réclame un vote à double majorité (peuple et cantons). Enfin, les cantons ont pu adopter une position commune favorable au paquet d'accords (21 cantons pour, 5 contre et 1 abstention), qu'ils jugent conforme à leurs attentes et garant d'une stabilité juridique durable ; 15 cantons se sont prononcés pour un référendum facultatif (sans double majorité) et 10 pour un référendum obligatoire, avec 1 abstention.

Finances publiques : Les prévisions 2025-2029 de l'Administration fédérale des finances (AFF) dressent un constat positif des finances publiques. L'ensemble des administrations publiques ont dégagé un excédent de 5,1 Mds CHF en 2024, porté par celui des assurances sociales, la Confédération, les cantons et communes étant proches de l'équilibre. La Confédération devrait replonger dans le rouge dès 2025, avec un déficit d'environ -0,9 Md CHF, sur fond de ralentissement conjoncturel et de hausse des dépenses. Les cantons, portés par des recettes fiscales stables et la redistribution du bénéfice de la BNS, conserveraient des excédents, tandis que les communes resteraient structurellement déficitaires. Le principal défi à moyen terme réside dans le financement de la 13^{ème} rente de retraite AVS, dont la charge pèsera dès 2026 sans que la hausse de TVA prévue pour 2027 ne soit encore garantie. Le programme d'allègement budgétaire (cf. [Veille économique et financière du 19 au 26 septembre](#)) doit permettre à la Confédération d'être à l'équilibre en 2027 et 2028, tandis qu'un déficit assez important (-1,2 Md CHF) est attendu pour 2029. Globalement, les comptes publics resteraient néanmoins excédentaires. Toutefois, en l'absence de distribution du bénéfice de la BNS, de financement de la 13^{ème} rente AVS par la hausse prévue de la TVA et de mise en œuvre du plan d'économies 2027-2029, le solde de financement des administrations publiques passerait d'un excédent prévu de 1,6 Md à un déficit de -5,9 Mds CHF en 2029.

Conjoncture : La Suisse romande subit davantage, en proportion, les conséquences de la politique douanière des Etats-Unis, qui concerne fortement ses secteurs exportateurs phares – horlogerie, machines, medtech, agroalimentaire. Selon une étude des banques cantonales romandes, la croissance régionale pourrait passer de +1,6 % en 2025 à +0,9 % en 2026, soit une baisse de -0,7 pt, contre -0,4 pt pour l'ensemble de la Suisse d'après le Secrétariat d'Etat à l'économie. Les cantons les plus industrialisés, comme Neuchâtel ou le Jura, sont particulièrement vulnérables. Le premier est exposé en raison du taux d'ouverture de son économie (118 % du PIB) et sa dépendance au marché américain (25 % des exportations), le second en raison de spécialisation (horlogerie et machines). Pour amoindrir ces difficultés, le Conseil d'Etat neuchâtelois a présenté un plan d'action de 7,9 M CHF, financé par la réserve conjoncturelle, qui comprend une hotline à l'intention des entreprises, un soutien aux projets d'innovation et de diversification, un renforcement des outils d'aide au développement économique, un financement de formations pendant la RHT (chômage partiel), ou encore des aides au recrutement.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Etienne OUDOT de DAINVILLE

Rédaction : Julie MURO, Martin ALBOUY

Abonnez-vous : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Crédits visuels : Pixabay